



Autisme Limousin

Communiqué de presse

18 juillet 2019

Centre Expert Autisme du Limousin fermé : enfants menacés

Autisme Limousin saisit le Tribunal Administratif

Le Centre Expert Autisme du Limousin a été fermé définitivement le 1er juillet 2019 sur décision de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

C'était pourtant une réussite indiscutable puisque grâce à ce centre, la Haute-Vienne était depuis 2014 le seul département français qui assurait le diagnostic et la prise en charge de **tous** les enfants avec autisme de 0 à 6 ans. L'action du CEAL avait permis de multiplier le nombre d'enfants admis en classe de CP par 3,8 en deux ans. Les familles avaient largement manifesté leur satisfaction devant les progrès de leurs enfants.

Les conséquences de cette fermeture :

- Pour le diagnostic, des retards supplémentaires alors que 300 personnes sont déjà en liste d'attente au CRA (Centre de Ressources Autisme du Limousin), et le recours à des services non spécialisés en autisme, pouvant entraîner des diagnostics erronés ou non posés.
- Pour la prise en charge, des critères empêchent les enfants de plus de 4 ans d'être admis en SESSAD d'intervention intensive précoce. Environ 50 % des enfants avec autisme de 0 à 6 ans sont concernés.

Cette fermeture compromet l'avenir de ces enfants en matière de développement personnel et d'intégration scolaire et sociale. Ces conséquences s'ajoutent aux difficultés que les familles doivent affronter quotidiennement.

Face à cette situation préoccupante, l'association Autisme Limousin a déposé un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux pour maintenir le bénéfice de l'intervention intensive précoce **en faveur de tous les enfants avec autisme de 0 à 6 ans.**

Autisme Limousin encourage tous les parents d'enfants concernés à contacter l'association, par téléphone au 06.61.50.18.42, par mail : avenirenfantsautistes@gmail.com, ou sur la page Facebook de l'association : [Autisme-Limousin](https://www.facebook.com/Autisme-Limousin).

